

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 20 octobre 2022, à 19 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Mario Lemay, premier vice-président
- Monsieur Stéphane Williams, deuxième vice-président
- Monsieur Claude Dalpé, directeur
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Madame Natalie Parent, directrice
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur
- Monsieur Mathieu Daviault, directeur

Messieurs Mathieu Daviault, membre substitut de la Ville de Saint-Amable, Yves Lanthier, secrétaire-trésorier ainsi que Madame Amélie Poirier, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie étaient aussi présents.

Résolution 22-5356 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Sylvie Beaulieu il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 20 octobre 2022 tenue à 19 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

- | | |
|--------------------|--|
| Résolution 22-5357 | Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2022 |
| Résolution 22-5358 | Convention collective – offre globale - signature |
| | Conditions de travail des postes cadres - évaluation postes cadres |
| Résolution 22-5359 | Poste contremaître affichage (après la signature de la convention) |
| Résolution 22-5360 | Rapport d'audit de conformité – rapports financiers |
| Résolution 22-5361 | Archives conservation - liste de destruction |
| Résolution 22-5362 | Règlement 53 – Caisse Desjardins – Emprunt temporaire-résolution |
| | Budget 2023 |
| Résolution 22-5363 | Subvention ozonation – avenant |
| Résolution 22-5364 | Approbation des dépenses du 16 septembre au 20 octobre 2022 |
| Résolution 22-5365 | Levée de l'assemblée |

Entrée en vigueur : 20-10-2022

Résolution 22-5357 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

Sur proposition de Monsieur Stéphane Williams appuyé par Madame Natalie Parent il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 15 septembre 2022.

Entrée en vigueur : 20-10-2022

Résolution 22-5358 CONVENTION COLLECTIVE – PROJET D'OFFRES GLOBALE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QU'UNE rencontre a eu lieu le 20 juin 2022 afin de présenter une offre globale de la partie patronale aux membres du comité représentant les employés de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronales et syndicales en sont venues à une entente de principe pour le renouvellement de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE :

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Monsieur Marc-André Savaria, il est unanimement résolu d'accepter l'entente de principe présentée par le comité patronal au comité syndical et d'autoriser la signature, par le président du conseil d'administration de la RIEP ainsi que des membres du comité patronal, de la convention collective des employés de la Régie pour une durée de 7 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

Entrée en vigueur : 20-10-2022

CONDITIONS DE TRAVAIL DES CADRES - ÉVALUATIONS POSTES CADRES

Le conseil désire prendre connaissance du document et discuter à huis clos et ce dossier est reporté à la séance du mois de novembre

Résolution 22-5359 AFFICHAGE POSTE CONTREMAÎTRE

Sur proposition de Monsieur Stéphane Williams appuyé par Monsieur Claude Dalpé il est unanimement résolu de publier le poste de contremaître après la signature de la convention collective des employés syndiqués.

Entrée en vigueur : 20-10-2022

Résolution 22-5360 DÉPÔT RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ – RAPPORTS FINANCIERS

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du dépôt de la transmission des rapports financiers - Audit de conformité

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyé par Madame Sylvie Beaulieu il est unanimement résolu que la transmission des rapports financiers – Audit de conformité a été déposé au conseil de la RIEP.

Entrée en vigueur : 20-10-2022

Résolution 22-5361 ARCHIVES CONSERVATION- LISTE DE DESTRUCTION

ATTENDU QUE la RIEP a pris connaissance de la liste des documents à détruire ainsi que des logiciels désuets préparés par l'archiviste

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria et appuyé par Monsieur Stéphane Williams, il est résolu que les membres du conseil autorisent la destruction des documents et des logiciels à détruire

Entrée en vigueur : 20-10-2022

Résolution 22-5362 RÈGLEMENT 53 – CAISSE DESJARDINS – EMPRUNT TEMPORAIRE-RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt #53 pour la préparation des plans et devis afin de changer le système d'ozonation de la station de purification a été approuvé par le Ministère.

CONSIDÉRANT QU'EN attendant le financement permanent du Règlement d'emprunt #53, un financement temporaire doit être demandé à notre institution financière. Il est recommandé que Monsieur Yves Lanthier soit autorisé à faire une demande de financement temporaire pour un montant de 365 000 \$.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Yves Lanthier, directeur général, à faire une demande de financement temporaire pour le Règlement #53, et ce, pour un montant de 365 000 \$.

Il est également résolu que Messieurs Martin Damphousse et Yves Lanthier soient autorisés à signer tout document en lien avec cet emprunt.

Entrée en vigueur : 20-10-2022

BUDGET 2023

Les membres ayant pris connaissance du budget 2023, des ajustements seront effectués et celui-ci sera adopté en novembre

Résolution 22-5363 SUBVENTION OZONATION – AVENANT

ATTENDU QUE la RIEP a pris connaissance de l'avenant DA-01 préparé par la firme d'ingénieur GBI pour le soutien apporté à la RIEP dans le cadre de la demande de subvention PRIMEAU;

ATTENDU QUE les honoraires forfaitaires de 5 000 \$ plus taxes afin de réaliser ces travaux d'ingénierie supplémentaires au contrat sont déjà alloués

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Monsieur Gaétan Marcil, il est résolu que les membres du conseil autorisent le montant de l'extra pour le soutien aux demandes de subvention PRIMEAU au montant de 5 000 \$

Entrée en vigueur : 20-10-2022

Résolution 22-5364 APPROBATION DES DÉPENSES DU 16 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE 2022

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyé par Monsieur Marc-André Savaria, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 16 septembre au 20 octobre 2022.

Entrée en vigueur : 20-10-2022

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le mercredi 16 novembre 2022 à 19 h 30 à la salle de rencontre de la RIEP;

Entrée en vigueur : 20-10-2022

Résolution 21-5365 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyé par Monsieur Marc-André Savaria il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 20-10-2022

.....
Président

.....
Secrétaire-trésorier